cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Andree Morel
https://www.cadre21.org/membres/b175664bafa58fc5d2743641

Date d'obtention : 2023-11-27 17:44:37

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Que c'est une méthode qui fonctionne qu'elle est facile à suivre et bien détaillée. C'est une entente entre le DPCP et le service de police qui est relié avec mon école.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais me sentir mieux outillé pour intervenir. Je vais savoir quoi faire pour ne pas nuire à une future enquête policière. Quand une situation va m'arriver je vais savoir par quoi commencer, ce que je dois poser comme question et quel geste poser.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

A la formulation de mes questions. M'assurer du bien être de la victime, et que les élèves comprennent la gravité de ce qui ce passe. Être dans l'écoute et le non jugement